

Signature le **Mercredi 21 septembre 2016**

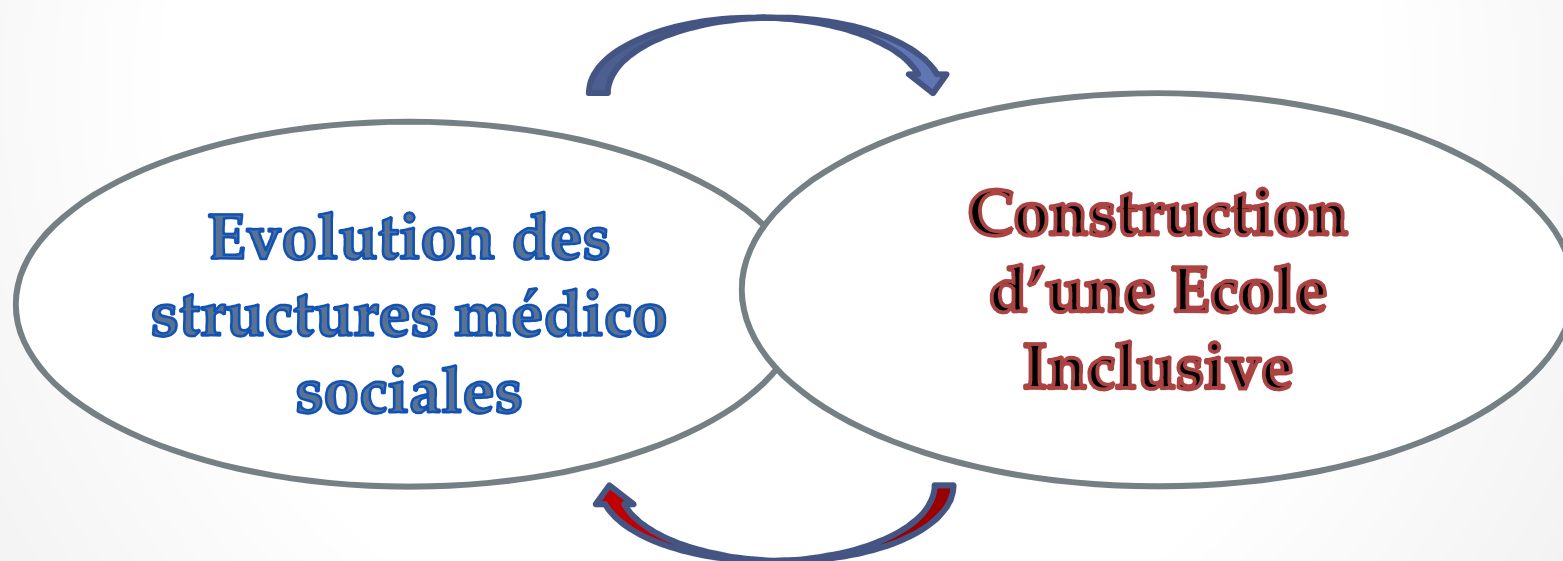


# Convention en faveur de l'Ecole Inclusive

**Loi Handicap** Février 2005  
**Loi Refondation Ecole** Juillet 2013  
**Loi Modernisation Santé** Janvier 2016

# Convention en faveur de l'École Inclusive

- À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016
- Durée de cinq ans



# Parcours scolaire des élèves handicapés

## Loi Handicap de Février 2005 & Loi Refondation Ecole / Ecole Inclusive

- Région Auvergne Rhône Alpes, rentrée 2016 : 42 000 élèves porteur de handicap (21% en Institut et 79% en Ecole)
- Dont 15 500 sur Ac-Grenoble

Soit un taux de croissance annuelle de :

1 <sup>er</sup> Degré	+	6,7%
2 <sup>nd</sup> Degré	+	14,9 %
UE	+	0,3 %

Poursuivre cette dynamique en quantité et en qualité, en sécurisant les **parcours scolaires en milieu ordinaire**, parcours soutenus par une offre **médico sociale en évolution**, pour la réussite scolaire de chacun des élèves handicapés au sein d'une Ecole Inclusive.

## Illustration Ecole Inclusive

### UEM : Unité d'Enseignement Maternelle

3 <sup>e</sup> Plan Autisme	Ac-Grenoble	Effectifs
R 2014	38 Fontaine	7 élèves
R 2015	74 Annecy	7 élèves
R 2016	07 Vals les B	7 élèves
	26 Valence	6 élèves
	73 Albertville	7 élèves

Projet innovant, précocité et intensité soins au sein d'une Ecole : 5 adultes pour 7 élèves TSA, âgés de 3 à 6 ans, notifiés CDA.

Parcours des élèves, effets, suivi de cohorte, poursuite de cursus ...